

observatoire de la jeunesse solidaire

JEUNESSE

**UN AUTRE REGARD,
DE NOUVELLES POLITIQUES**

RAPPORT 2015

L'ACCÈS AU **LOGEMENT**, DÉTERMINANT POUR **L'AUTONOMIE DES JEUNES**

- L'ENQUÊTE ANNUELLE AFEV-AUDIREP-FONDATION BNP PARIBAS
- LES RÉACTIONS D'EXPERTS, DE PERSONNALITÉS ET DE JEUNES ENGAGÉS DANS LES ASSOCIATIONS

Mars 2015

Organisé par



Avec le soutien de



FONDATION
BNP PARIBAS



Avec la participation de



L'Observatoire
DE LA JEUNESSE ET DES POLITIQUES
DE JEUNESSE



Notre démarche

Publication du 7^{ème} rapport de l'Observatoire de la Jeunesse Solidaire

Chaque année, depuis 2009, l'Afev, premier réseau d'étudiants solidaires dans les quartiers populaires, publie une étude annuelle sur les enjeux liés à la jeunesse.

Cette enquête exclusive a pour objet le regard des Français sur les jeunes et les politiques publiques menées en faveur de la jeunesse. Elle est complétée par les contributions d'experts, de partenaires et par les témoignages des jeunes eux-mêmes.

Quelle est la place des jeunes dans la société?

En France, plus de 50% des 18-34 ans vivent chez leurs parents et disposent d'un emploi précaire, contre 35% dans le reste de l'UE, révèle le rapport 2014 de la Fondation Abbé Pierre. Celui-ci souligne la sclérose « particulièrement évidente et préoccupante pour les jeunes (...) figures emblématiques de ceux qui se trouvent aux portes de l'emploi comme à celle du logement ».

L'Observatoire de la Jeunesse Solidaire questionne cette année les jeunes sur leur logement et les choix qu'ils ont dû faire, entre

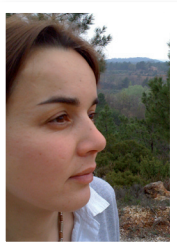
autonomie, mobilité, budget, etc. Comment fait-on pour suivre une formation/obtenir un emploi sans logement abordable ? Quels parcours, choisis ou subis, pour ceux qui ne sont plus aidés par leurs familles ? A quel prix les jeunes sont-ils aujourd'hui autonomes, mobiles, en capacité de décider de leurs parcours de formation ou professionnels ?

Cette enquête est menée avec le soutien de l'Audirep, la Fondation BNP Paribas, de UNCLLAJ et avec la participation de l'Anacej, l'Injep, l'Observatoire des inégalités, le Forum Français de la Jeunesse, le blog ZEP et l'Universités & Territoires.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT ET RÉAGISSEZ À CES RÉSULTATS SUR

www.jeunessesolidaire.org

L'édito de la marraine de l'Observatoire



© CvdV

Depuis 2010, la sociologue Cécile Van de Velde est la marraine de l'Observatoire de la Jeunesse Solidaire. Parmi ses domaines d'études : les mobilisations sociales de la jeunesse depuis la crise financière, la solitude en France au fil des âges de la vie, et une comparaison des jeunes européennes axée sur le retour de la famille face à la crise.

→ PAR CÉCILE VAN DE VELDE

Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Montréal.

« Que ce soit aux Etats-Unis, au Japon, à Hong Kong ou en France, on observe le même phénomène : les jeunes générations parviennent de moins en moins facilement à accéder à un logement indépendant. Comme certains de leurs aînés, ils se retrouvent pris en étau entre d'un côté des prix du logement qui augmentent, en particulier dans les grandes villes, et, de l'autre, des revenus de plus en plus incertains pour le financer.

Logement : un pavé dans la mare des inégalités. »

Plusieurs enquêtes internationales le confirment : les jeunes tendent à rester plus longtemps chez leurs parents, et ce même dans des sociétés où l'accès à l'indépendance était précoce. Et pour ceux qui ont quitté le foyer parental, le loyer absorbe une part croissante de leurs revenus. En bref, la pression monte.

Cette question est d'autant plus sensible en France, où les portes du logement sont particulièrement difficiles à ouvrir. Le déclassement par le logement nourrit les frustrations sociales. « Se loger » devient une dimension concrète et centrale des inégalités, à la fois de celles entre générations, et de celles à l'intérieur même d'une génération. Souvent traité à part, l'accès au logement devrait constituer un véritable pilier de politiques multi-leviers destinées à la jeunesse. Car le logement, c'est aussi une place à soi, une place symbolique, une place sociale. Merci à l'AFEV de s'emparer de cet enjeu en nous offrant de précieuses clés de lecture sur les expériences juvéniles du logement, et de jeter ainsi un pavé dans la mare des inégalités. »

Les acteurs du projet

organisé par

L' AFEV

Avec ses 8 000 étudiants solidaires en France, l'Afev est le premier réseau étudiant d'actions solidaires. Son action principale consiste en l'accompagnement individualisé, par des jeunes bénévoles, d'enfants ou de jeunes des quartiers populaires en difficulté. L'an dernier, ce sont ainsi près de 7 000 enfants et jeunes qui ont été accompagnés. L'Afev développe aussi de nouveaux terrains d'engagement avec le volontariat, les Kolocations à Projets Solidaires, des stages à vocation sociale et solidaire. En plus de l'Observatoire de la Jeunesse Solidaire, elle est à l'initiative de la Journée du refus de l'échec scolaire et de la démarche « Responsabilité sociétale des universités ».



www.afev.org

avec le soutien de

LA FONDATION BNP PARIBAS

Placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation BNP Paribas s'attache à développer ses programmes en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement. Elle a fait de la question de l'égalité des chances en matière d'éducation un axe fort de sa politique et accompagne dans la durée les projets d'associations, d'écoles ou de collectivités en France et à l'international.



fondation.bnpparibas.com

AUDIREP

AUDIREP est l'un des acteurs de référence du secteur des sondages en France depuis 1995. AUDIREP est une structure à taille humaine (25 personnes) avec un terrain téléphonique intégré (plateforme de 60 postes), propriétaire et développeur de sa plateforme on-line (Cawi et quali on-line) et disposant d'un terrain face-à-face conséquent (5 000 enquêteurs France entière). Elle intervient également à l'international, en s'appuyant sur un réseau de partenaires à son image.



www.audirep.fr

L'UNCLLAJ

L'UNCLLAJ est l'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes. Les comités adhérents interviennent auprès des jeunes de moins de 30 ans pour les accueillir, les informer, les orienter, les accompagner à la recherche, à l'accès et au maintien dans un logement autonome. En 2013, plus de 70 000 jeunes ont été reçus par ces Comités.



www.uncllaj.org

avec la participation de



Sommaire

→ Notre démarche	Page 2
→ L'édito de la marraine de l'Observatoire, Cécile Van de Velde.....	Page 2
→ Les acteurs du projet	Page 3
→ Un sondage exclusif	Page 4 à 16
→ Que disent les jeunes ?	Page 5
→ Des données pour aller plus loin	Page 6
→ Les ressources et contributions des experts	Page 7
Jean-Claude Driant Page 7 - Fanny Bugeja-Bloch Page 8 - Claire Guichet Page 9 - Francine Labadie Page 10-11	
Juliette Furet Page 11 - Philippe Pelletier Page 12 - Ahmel Djioui Page 13 - Manuel Domergue Page 14	
Nadine Dussert Page 15 - Janie Morice Page 16	
→ Communiqué de presse.....	Page 17
→ Extrait du blog ZEP	Page 18
→ Le regard de Tania Young.....	Page 18
→ Les KAPS, Kolocs à Projets Solidaires.....	Page 19
→ Paroles de Kapseurs	Page 19
→ Poursuivre le débat avec l'Afev.....	Page 20

Un sondage exclusif



L'Observatoire de la jeunesse solidaire de l'Afev publie sa 7^{ème} enquête sur le thème de la place des jeunes dans la société. Après avoir publié en 2014 une enquête intitulée « Les jeunes et l'engagement politique », l'Observatoire s'attache cette année à mieux comprendre la question de l'accès au logement.

→ ENQUÊTE « L'ACCÈS AU LOGEMENT, DÉTERMINANT POUR L'AUTONOMIE DES JEUNES »

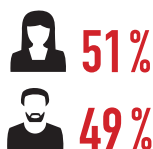
MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Etude réalisée du 26 au 30 janvier 2015, par téléphone, auprès d'un échantillon national de 503 jeunes représentatif de la population française âgée de 18 à 30 ans.

SITUATION PROFESSIONNELLE



SEXE



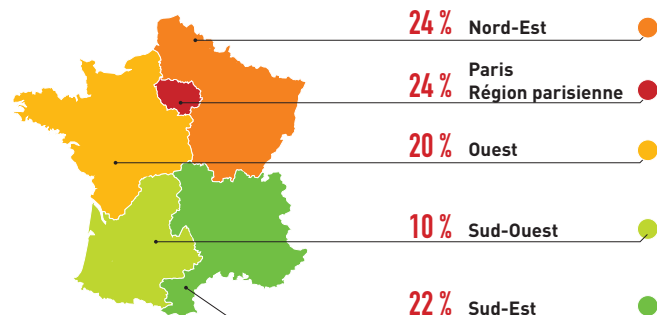
SITUATION EN TERMES D'HABITAT



ÂGE



RÉGIONS



L'accès au logement des jeunes : Une situation alarmante

En ce qui concerne l'accès au logement, voire le simple fait de bénéficier de conditions décentes et satisfaisantes en termes d'habitat, les jeunes de 18 à 30 ans pâtissent aujourd'hui d'une situation alarmante. Le contexte s'est tellement aggravé qu'ils sont désormais 7 sur 10 à déclarer avoir été ou être encore confrontés à des difficultés de taille dans ce domaine. Et ce même si près de 8 jeunes sur 10 de 18 à 30 ans ont d'ores et déjà quitté le domicile parental.

Plus d'1 jeune sur 5 n'a pu se prévaloir d'un emploi ou d'un emploi stable, indispensable pour obtenir un logement dans le parc privé. Plus d'1 sur quatre a manqué de moyens pour accéder à son logement. Un quart doit renoncer à des dépenses de première nécessité. 12% furent et sont encore victimes de discriminations. 23% sont contraints de demeurer au domicile parental (même après avoir accédé à un premier emploi), et 15% des jeunes de l'échantillon témoignent s'être retrouvés à un moment ou l'autre de leur parcours sans logement, ou dans une situation très précaire.

Que disent les jeunes ?

“ La pression du logement est plus forte que la pression d'un examen

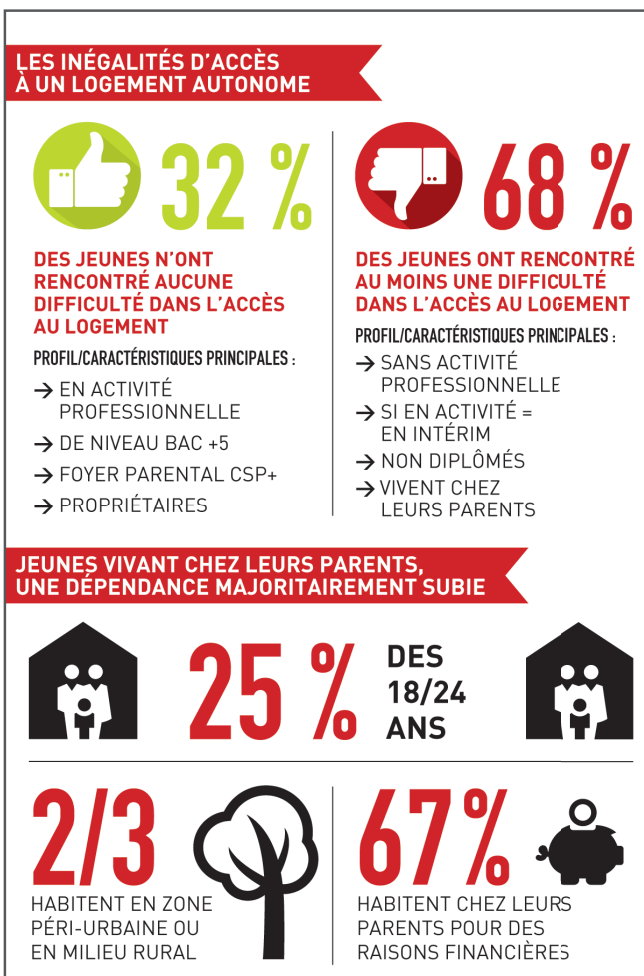
« Les chiffres de cette enquête ne sont pas surprenants... pour nous, c'est normal de galérer. On doit se serrer la ceinture. Nous avons la chance de nous en sortir car nous sommes en colocation et nous nous relayons pour payer nos frais. En fait, nous sommes solidaires car nous n'avons pas le choix ! En tant que jeunes, soit on travaille soit nos parents nous aident. Dans notre cas, il n'est pas envisageable de ne pas travailler pour payer nos études. Nos difficultés ont forcément une incidence sur nos études. La priorité est de survivre, de se loger, de manger, les études passent après. La pression du logement est plus forte que la pression d'un examen. »

→ **Mathilde et Sarah**, 24 ans, deux jeunes en colocation réagissent aux résultats de l'enquête, Paris



Des inégalités dans l'accès au logement

Or, si la grande majorité des jeunes se heurte à des difficultés importantes dans son parcours vers l'autonomie en matière de logement, un effet de « double peine » n'en persiste pas moins. En effet, le petit tiers de l'échantillon ayant déclaré n'avoir rencontré aucun souci majeur sur cette voie se compose majoritairement de jeunes actifs, avec une nette surreprésentation des Bac+5, d'enfants de foyers parentaux CSP+, et même de propriétaires de leur résidence principale. A contrario, les plus en difficultés cumulent en général absence d'activité professionnelle (ou alors en intérim ou contrats précaires), absence de diplôme, et obligation subie de ne pas quitter le logement parental.



Ainsi, au rayon des difficultés rencontrées, la première d'entre elles consiste en une obligation de rester chez ses parents, faute d'une autre solution : 29% des jeunes interrogés vivent ou ont vécu cette contrainte et ont donc dû repousser leur accès à l'autonomie en matière de logement. Deux tiers d'entre eux l'admettent : ils subissent cette situation pour des raisons financières. Le même pourcentage réside d'ailleurs en zone péri-urbaine ou en milieu rural, soit à des lieues de l'image de l'étudiant ou du jeune actif intégré dans le cœur de la ville.

www.jeunesolidaire.org

Que disent les jeunes ?

« J'habite sur le parking de la fac, dans une voiture. »

« Je n'ai pas de garants pour faire une colocation, mes parents touchent le RSA. »

« Je suis condamnée à rester chez mes parents par manque de ressources, et à me sentir dépendante. »

→ Jeunes engagés de l'Afev

”

Des données pour aller plus loin



Les travaux de l'Observatoire des inégalités apportent un éclairage complémentaire à notre enquête.

→ LES JEUNES DE MILIEU POPULAIRE ACCÈDENT DIFFICILEMENT À L'AUTONOMIE

71 % des enfants de cadres supérieurs ne vivent plus chez leurs parents trois ans après avoir quitté l'école, contre 45 % des enfants d'ouvriers et 47 % d'employés, selon une étude du ministère des Affaires sociales¹.

Certes, l'aide des parents peut jouer pour les plus favorisés, mais l'accès au logement dépend pour beaucoup de

Part de jeunes adultes ne vivant plus chez leurs parents	
Unité : %	
	Taux
Diplôme	
Sans diplôme	26
CAP, BEP, ou baccalauréat	42
Diplôme supérieur au baccalauréat	77
Profession du père	
Agriculteur	55
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	58
Cadre, profession intellectuelle	71
Technicien, profession intermédiaire	61
Employé	47
Ouvrier	45
Jeunes âgés au plus de 35 ans, sortis de formation initiale en 2007.	
Source : Céreq. Données 2010.	

l'emploi, lui-même très lié au diplôme. Quand les plus titrés trouvent plus facilement un poste à la sortie de leur cursus, les jeunes moins qualifiés s'engagent le plus souvent dans un parcours très long, fait de stages et de contrats

précaires. 40 % des jeunes non-diplômés étaient au chômage en 2010, contre 9 % des bac + 5, selon les données du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq)².

40 % des jeunes non-diplômés étaient au chômage en 2010, contre 9 % des bac + 5

Au total, seul un quart des jeunes non-diplômés ne vivent plus chez leurs parents trois ans après la fin de leurs études, alors que 77 % des diplômés du supérieur ont quitté le domicile parental en 2010.

Inégaux dans leurs parcours scolaires et professionnels, les jeunes le sont au final, également dans leur capacité à vivre leur propre vie. En conséquence, les moins favorisés doivent « s'arranger », en restant ou en retournant chez leurs parents, dans la famille ou chez des amis, ou en vivant en colocation au sein de logements surpeuplés jusqu'à des âges élevés. Le retour dans la famille, souvent présenté comme un « refuge », est alors généralement plus contraint que souhaité.

1. *Quitter le foyer familial : les jeunes adultes confrontés à la crise économique*, Etudes et résultats n°887, ministère des Affaires sociales juillet 2014.

2. Voir *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010*, Cereq, 2012, et « *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la génération 2010. Enquête 2013* », Cereq, 2014.

www.inegalites.fr

En savoir plus

SELECTION DE LIVRES ET INFOGRAPHIE SUR LE LOGEMENT ET LES JEUNES

- *Le logement des jeunes* – URHAJ Ile de France – Janvier 2015
- *Conclusions de la conférence nationale pour le logement des jeunes* – UNCLLAJ – Juillet 2014
- *Le logement autonome des jeunes* – Claire Guichet – Rapport du Conseil Economique Social et Environnemental – Février 2013
- Dossier INJEP Agora Débats Jeunesses n° 61 – *L'Habitat, le logement et les jeunes. Modes de logement, manière d'habiter* – 2012
- *Les jeunes premières victimes du mal logement* – Infographie de la Fondation Abbé Pierre - www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-publications/etat-du-mal-logement/les-jeunes-premieres-victimes-du-mal-logement
- DRIANT J.-C. *Les politiques du logement en France*. Les Etudes, 2009, Paris, La Documentation française
- Solard J., Coppoletta R., « La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », *Économie et statistique*, no 469-470, juillet 2014. Portela M., Dezenaire F., « Quitter le foyer familial : les jeunes adultes confrontés à la crise économique », *Etudes et résultats*, no 887, juillet 2014.

Les ressources et contributions des experts

En 2015, l'Observatoire mène l'enquête avec la contribution d'une dizaine d'experts. Ils s'expriment pour l'Observatoire de la Jeunesse Solidaire.



« Il faut ancrer la question du logement dans l'espace. »

→ **JEAN-CLAUDE DRIANT**

Géographe et professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris (Université Paris-Est Créteil). Il est l'auteur notamment des Politiques du logement en France (La Documentation française, 2009).

Afev Ces chiffres vous ont-ils surpris ?

Jean-Claude Driant Pas du tout, ils sont conformes à ce que l'on peut voir dans d'autres études plus généralistes. Ce qui manque peut-être ici, c'est une vision territorialisée des situations, car si le bilan est effrayant en l'état, il ne peut que s'aggraver si l'on zoome sur la région parisienne et les grandes villes. Dans l'enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de 2013, on constatait en effet que les clivages sociaux étaient presque effacés dans les petites villes, et très visibles/lisibles dans les grandes villes. Or l'enquête OVE, par définition, ne s'intéresse qu'au cas des étudiants, globalement plus favorisés que l'ensemble de la jeunesse : d'où une accentuation des tensions dans votre enquête.

La difficulté d'accès au logement est-elle universelle pour les jeunes ?

JCD Pas tant que cela. Il existe des différenciations fortes entre jeunes, et les plus jeunes sont fatalement plus soumis aux clivages sociaux du fait de conditions sévères pour entrer dans le logement (garanties, etc.). Deux tiers des étudiants affirment n'avoir pas rencontré trop de difficultés... mais le dernier tiers en a vraiment « bavé ».

Les jeunes sont-ils soumis à une double peine ?

JCD A la triple peine presque. Statistiquement, les jeunes paient les loyers les plus chers, du fait d'un prix au mètre carré supérieur (petits logements) et de leur très forte mobilité.

Considérez-vous que les jeunes vivant encore chez leurs parents vivent une dépendance essentiellement subie ?

JCD Sur ce point, la nuance est nécessaire, car de grandes différences existent selon les classes sociales considérées. Sur ce point, la taille et la localisation du logement créent des inégalités massives : la dépendance sera plus subie dans un logement exigu et excentré, périurbain, plutôt que dans un grand logement en centre-ville !

Cette jeunesse vous apparaît-elle résignée ?

JCD Oui, et c'est une impression générale, similaire à celle concernant son rapport à l'emploi. « Bah oui, c'est dur », semblent-ils se dire, sans que ce constat ne provoque de

comportement de révolte. Cette résignation est inquiétante, au regard des jeunesses du passé, qui savaient se révolter.

Quels aspects mériteraient selon vous d'être creusés ?

JCD La dimension territoriale, comme je vous le disais, que l'enquête en l'état ne permet pas d'appréhender. Il faut ancrer la question du logement dans l'espace. Sur les étudiants, avec un échantillon plus important, nous avons constaté qu'il existait de grandes différences entre grandes villes, villes moyennes, villages... Il paraît par exemple logique d'accéder plus facilement à un logement dans une région sinistrée économiquement, proposant peu de travail, mais cela est-il une bonne chose au bout du compte ? Certainement pas.

En quoi la situation a-t-elle changé, pour les jeunes, depuis quelques décennies ?

JCD D'enquête en enquête, on constate un point paradoxal : la part des étudiants disposant d'un logement autonome ne cesse de croître, alors même que les conditions d'accès au logement se sont énormément tendues. Les jeunes seraient à la fois de plus en plus autonomes et de plus en plus disposés à surmonter des difficultés grandissantes pour le devenir. Leur effort financier requis, également, a très probablement bondi. Cette situation, du coup, génère des privations sur d'autres dépenses, y compris sur celles de première nécessité...

Une meilleure régulation des loyers, et la facilitation de l'accès au logement social des plus jeunes actifs devraient permettre d'arranger la situation.

Comment, selon vous, œuvrer dans le sens d'une amélioration de la situation ?

JCD Certainement pas en développant des formules de logement spécifiques, spécialisées, car ces types de produits immobiliers ont par définition une durée de vie limitée – les jeunes souhaitant rapidement, en général, acquérir un « vrai » logement, s'installer en couple, etc. En revanche, et cela vaut aussi pour l'ensemble de la population : une meilleure régulation des loyers, et la facilitation de l'accès au logement social des plus jeunes actifs devraient permettre d'arranger la situation. On voit d'ailleurs que chez les plus vieux de votre échantillon, le taux de présence dans le logement social est égal à celui de l'ensemble de la population – les travailleurs les plus jeunes en sont en revanche plutôt exclus...



« Il faut diminuer les coûts du logement des jeunes ! »

→ **FANNY BUGEJA-BLOCH**

Sociologue, maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et chercheuse au laboratoire Cresppa - GTM (CNRS), a publié aux PUF (Presses universitaires de France), en 2013, *Logement, la spirale des inégalités*.

Afev Dans cette enquête, quels résultats vous ont surpris, ou ont au contraire corroboré votre sentiment ?

Fanny Bugeja-Bloch J'ai été surprise d'apprendre que 25% des jeunes actifs étaient en contrat précaire et 60% issus de classe populaire (employés ou ouvriers), alors que trois quarts d'entre eux disposent au moins d'un niveau bac+2. Les chiffres concernant les jeunes vivant encore chez leurs parents me semblent également relativement bas. Dans une enquête réalisée par mes étudiants sur les étudiants de Paris 10 et Paris 8, j'obtenais un pourcentage de plus de 50%, mais les étudiants ne sont qu'une fraction de la jeunesse. En revanche, l'idée que 16% des moins de 25 ans soient propriétaires de leur logement me frappe, au même titre que le fait que 15% des jeunes interrogés – ce qui est énorme – se soient retrouvés sans logement ou en situation précaire.

Bien que dans mes travaux, je n'étudie que les jeunes indépendants pour mettre en évidence des inégalités générationnelles, je montre aussi l'existence d'inégalités au sein de la jeunesse, lesquelles ressortent aussi nettement du rapport. Les jeunes d'aujourd'hui font face à de plus grandes difficultés sur le marché du logement que leurs parents au même âge : le renchérissement des coûts du logement, et la précarisation de leurs conditions de travail, font qu'une bonne partie de la jeunesse subit une pression budgétaire du logement souvent insoutenable et adapte ses modes de vie en conséquence. Et deux jeunes se dessinent puisque ce sont les jeunes modestes ou ceux des classes populaires, souvent peu diplômés, qui subissent directement la contrainte.

Que pensez-vous de l'apparente difficulté universelle d'accès des jeunes au logement ?

FBB Je la constate également, même si on doit conserver une certaine prudence sur ce point : le résultat de « sept jeunes sur dix » déclarant rencontrer des difficultés n'est-il pas en partie induit par la construction même du questionnaire, soumettant de nombreuses propositions à des jeunes sans doute poussés à en cocher au moins une ? Cela dit, cette multiplicité d'items pousse aussi les interrogés à opter pour la difficulté la « plus vraie » les concernant. Et à contrario, 30% des jeunes se déclarent tout de même privilégiés, soumis à aucune difficulté !

S'agit-il d'une « double peine » pour les moins favorisés socialement ?

FBB J'abonde dans ce sens, d'où l'idée de « spirale » dans ma thèse. Les jeunes privilégiés sont favorisés à la fois sur le marché du travail et sur celui du logement, avec des parents issus des CSP+ qui les aident sans doute. A l'inverse, la

jeunesse défavorisée cumule les handicaps et présente plusieurs visages : elle peut être contrainte à la dépendance (vit chez ses parents), subir une contrainte par les coûts (en rognant sur l'achat de produits de première nécessité), ou se voir totalement exclue du marché du logement (15% ont traversé une période sans domicile, sans oublier ces 12% de victimes de discrimination).

Et que pensez-vous de l'apparente dépendance majoritairement subie des jeunes vivant chez leurs parents ?

FBB Là encore, il faut rester prudent : près de la moitié d'entre eux sont professionnellement actifs. Il peut donc exister une forme d'arbitrage financier, à l'instar de celui opéré par de jeunes Espagnols préférant vivre chez leurs parents, afin de se constituer un petit capital de départ, pour ensuite accéder au logement. Il m'apparaît donc plus prudent d'affirmer que dans certains cas, les jeunes opèrent des arbitrages entre indépendance coûteuse et dépendance gratuite. Une situation qui, en revanche, continue à être vécue comme une contrainte plutôt que comme un idéal.

La jeunesse défavorisée cumule les handicaps et présente plusieurs visages. ”

Quelles questions supplémentaires cette enquête ouvre-t-elle ?

FBB Quelle est la part de l'aide parentale dans le cas des propriétaires de leur logement ? Qu'en est-il de la reproduction, d'une éventuelle re-patrimonialisation générationnelle ? On se demande également ce qu'il en est des « trajectoires résidentielles » : que deviennent par la suite les locataires du privé et quel attrait pour le parc social ?

Comment la situation des jeunes vous semble-t-elle avoir évolué dans les dernières décennies, et comment remédier aux problèmes ?

FBB On ne peut contester une hausse des difficultés, ainsi que des inégalités à leur rencontre. La jeunesse précarisée l'est plus violemment qu'il y a vingt ans. Il faut, pour y remédier, diminuer les coûts du logement des jeunes, sans doute en développant un parc social à prix bas, et des types d'habitat adaptés à leurs situations - de petits logements - rares dans le parc existant. Valoriser, dans tous les cas, la location sociale.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU RAPPORT ET RÉAGISSEZ À CES RÉSULTATS SUR

www.jeunessesolidaire.org



« Une jeunesse du système D, en grande partie habituée à s'adapter. »

→ **CLAIRE GUICHET**

Ancienne présidente de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), Claire Guichet est doctorante en science politique et membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), au titre de la cohésion sociale et territoriale et vie associative.

Afev Que vous a inspiré cette enquête ?

Claire Guichet L'ensemble de ses résultats m'a paru assez logique, même si j'ai été heureusement étonnée par le fait que 78% des 25-30 ans soient en CDI – alors que l'âge moyen du premier CDI est désormais fixé à 27 ans. J'ai également trouvé le chiffre concernant les propriétaires de leur logement très élevé.

Concernant la répartition des jeunes entre le logement privé et le social, que je connais mieux, ceci constitue un enjeu fort pour le CESE : en 1988, le parc social était occupé à 29% par des jeunes et à 11% par des plus de 65 ans ; la situation s'est totalement inversée aujourd'hui. De fait, les différences de loyer entre le social et le privé sont telles que beaucoup de gens s'installent dans le parc social, alors qu'il s'agissait à une époque d'une simple entrée sur le marché du logement. Le logement social ne constitue plus un sas d'entrée. Conséquence directe : les jeunes se concentrent dans le parc privé, ce qui relève d'une incohérence totale puisque ces logements sont les plus chers et les plus difficiles d'accès... Enfin, dernière évidence confirmée par l'enquête : la difficulté généralisée, que l'on avait pu déjà observer en croisant nos sources et à l'occasion de nos auditions.

Cette difficulté généralisée dans l'accès au logement est-elle désormais incontestable ?

CG Pierre Bourdieu disait : « Il n'y a pas une jeunesse mais des jeunesses. » La situation est très différente en 2014 : l'allongement de la durée des formations et la difficulté d'insertion sur le marché du travail (avec la multiplication des allers-retours emploi/formation) entraînent un temps de plus en plus long d'accès à la stabilité. Cette phase s'allonge indéniablement, et même si des différences entre les jeunes subsistent, tous y sont confrontés. Avec en plus un effet-domino de plus en plus marqué, sur le marché du travail comme sur celui du logement : les plus privilégiés revoient leurs ambitions à la baisse, forçant les moins privilégiés à faire de même... Ainsi, les niveaux de rémunération des jeunes en foyers de jeunes travailleurs augmentent, tandis que les étudiants disposant de garanties parentales apparaissent comme de meilleurs candidats à la location que les jeunes salariés sans garants.

L'impossibilité de quitter le domicile familial est vécue comme une réelle injustice.

D'où une « double peine » infligée aux moins favorisés ?

CG Les jeunes n'ont pas tous les mêmes problèmes, mais on assiste à des phénomènes d'aggravation de ce que l'on peut constater sur l'ensemble de la population : les jeunes disposent de plus petits salaires, les bailleurs leur préfèrent souvent des personnes mieux installées... Du coup, la question de la confiance et le poids des préjugés les écrasent : les jeunes seraient bruyants, peu solvables, etc. Et si beaucoup d'entre eux ne se rendent plus compte qu'ils sont victimes de discrimination, dans les faits, cette dernière joue à plein.

Et que dire des jeunes vivant chez leurs parents : leur dépendance est-elle subie ?

CG La France est l'un des pays où le départ du foyer familial intervient le plus tôt, mais où l'aide de la famille est la plus forte. Dans un pays grand et centralisé, les envies et opportunités de bouger sont grandes. Du coup, surtout dans les zones périurbaines et chez les plus pauvres, l'impossibilité de quitter le domicile familial est vécue comme une réelle injustice.

Pour autant, n'assiste-t-on pas à une résignation des jeunes ?

CG Je trouve cette sentence abusive de prime abord, moins à la réflexion. Il est vrai qu'il y a, surtout pour le logement, un vrai « mythe Bohème » (je suis précaire mais dans mon chez moi), les jeunes acceptent des choses qu'ils ne devraient pas accepter.

Je ne dirais pas que la jeunesse est résignée mais habituée – c'est une jeunesse du système D, en grande partie habituée à s'adapter. Et du coup, nous sommes assis sur une bombe sociale à retardement, entre le toujours plus de flexibilité pour l'emploi et la formation d'une part et le marché du logement qui lui est très rigide, d'autre

part. Mais la politique du logement est l'une des plus difficiles à transformer : grand nombre d'acteurs, opinions très idéologisées, politiques publiques de très long terme... Le CESE a pourtant proposé en 2013 toute une série de préconisations, dans ses rapport et avis, aisément consultables sur notre site internet.

→ **LES GRANDS AXES DES PRÉCONISATIONS DU CESE**

- Apprendre à mieux connaître les besoins
- Augmenter l'offre de logements disponibles pour l'ensemble de la population et adaptés aux besoins des jeunes dans une perspective durable
- Maîtriser le coût du logement et améliorer sa solvabilisation
- Repenser l'offre dédiée
- Redonner de la fluidité au parcours résidentiel et limiter les abus

En savoir plus : www.lecese.fr



→ LA DÉCOHABITATION, UN PHÉNOMÈNE COMPLEXE ET DIFFÉRENCIÉ

→ **FRANCINE LABADIE**, cheffe de projet Observatoire de la jeunesse et coordinatrice de la mission Observation/Evaluation à INJEP (Institut National de la Jeunesse et de



LE DÉPART DES JEUNES DU FOYER PARENTAL OU « DÉCOHABITATION »,

est un processus complexe, réalisé le plus souvent par étapes, avec des éventuels retours au domicile familial, et en étant souvent aidés par ses parents. Les instruments permettant de comprendre cette complexité ont longtemps fait défaut, mais des avancées récentes viennent d'être réalisées sur la connaissance de ce processus.

Il y a plus de 10 ans, avec Isabelle Amrouni, nous avons proposé, pour mieux saisir la dimension dynamique des trajectoires résidentielles de jeunes, d'introduire des notions complémentaires comme celle d'indépendance résidentielle et celle d'autonomie résidentielle, ainsi que la nature des aides - publiques/privées - favorisant le départ. Ces propositions, assorties d'une invitation au développement d'approches longitudinales, visaient à rompre avec une analyse « basique » de la décohabitation fondée sur la seule mesure de l'âge du départ.

Aujourd'hui encore, cette approche de la décohabitation en termes d'âge reste de mise. Selon l'enquête Emploi 2013, à 16-17 ans, presque tous les jeunes habitent chez leurs parents, mais ils ne sont plus que la moitié entre 21 et 24 ans, puis 15 % entre 25 et 29 ans. En d'autres termes, entre 18 et 20 ans, 17 % seulement ont « décohabité ». Entre 25 et 29 ans, c'est le cas de 85 % des jeunes. Cette analyse s'est cependant enrichie d'une recherche de compréhension du rôle de la mise en couple comme facteur de la décohabitation. Ainsi ont été observées des pratiques différenciées selon le sexe. Les femmes de 16 à 29 ans habitent moins souvent chez leurs parents (46,6% contre 56,6% des hommes), elles sont en revanche plus souvent en couple avec ou sans enfant (34% contre 24,5% des hommes), ou encore "parent isolé" (3,2% contre 0,2%). Leur décohabitation est en outre plus précoce : entre 21 et 24 ans, 56% ne vivent plus chez leurs parents (41% pour les hommes).

Entre 18 et 20 ans, 17 % seulement des jeunes ont « décohabité ».

Les progrès dans la connaissance de la décohabitation concernent différents aspects. On dispose depuis peu d'informations sur le phénomène de bi-résidence grâce à l'enquête *Famille et Logement* associée au recensement de 2011. Il concerne 26% des 18-19 ans et décroît progressivement pour ne concerner que 10% des jeunes à 30 ans. Les raisons de la bi-résidence à cet âge de la vie sont principalement liées à la fois aux études et à la famille ; le second logement occupé est celui de la famille, le plus souvent le week-end et durant les vacances. Mais il faut noter que la part de l'emploi comme motif de double résidence croît fortement à partir de 25 ans. On observe aussi de fortes variations territoriales de la double résidence : L'INED note que la géographie régionale de la bi-résidence des jeunes est « plus élevée qu'il y a d'étudiants dans ces classes d'âge. Elle dépend aussi du rayonnement territorial des universités : au-delà d'une heure de trajet, les étudiants cherchent un logement de proximité ». Chez les jeunes, la double résidence s'observe surtout en Bretagne et en Auvergne, et beaucoup moins à l'Ouest et au Nord du Bassin Parisien.

Plusieurs études récentes, à l'initiative notamment de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), permettent d'éclairer de manière approfondie et réactualisée le lien entre le diplôme, l'emploi, le niveau de vie et la décohabitation. Être en emploi influe sur la décohabitation: quand on compare la situation des jeunes décohabitants et des corésidents sur le marché du travail, les premiers connaissent, «à diplôme égal, de meilleures situations professionnelles en termes de taux d'emploi et de revenus d'activité». Le taux de chômage des corésidents ayant terminé leur formation initiale est, quant à lui, deux fois plus élevé que celui des décohabitants de même niveau de diplôme. L'étude montre également que la décohabitation est moins fréquente chez les peu ou pas diplômés. Ces deux facteurs, diplôme et chômage (ou précarité dans l'emploi), freinent la décohabitation. Les mêmes résultats sont d'ailleurs observés par le CEREQ dans sa dernière enquête

Génération 2010.



Mais le résultat le plus marquant consiste à montrer que le revenu d'activité n'est pas le critère le plus pertinent pour appréhender les conditions de vie et d'accès à l'indépendance résidentielle. En effet, les décohabitants ont un niveau de vie en moyenne faible, bien qu'ils ne soient plus étudiants, sont moins touchés par le chômage et disposent d'un revenu d'activité. Ils sont deux fois plus nombreux que les adultes actifs à percevoir des revenus d'activité les plaçant sous le seuil de pauvreté ; cependant, un certain (...)

En savoir plus :

Parcours de jeunes et territoires, rapport de l'observatoire de la jeunesse 2014 ; INJEP, La Documentation française, 2014.
F. Labadie (dir.)

Les jeunes de 16-25 ans à Paris. Typologie du parcours d'autonomie.

Source : Apur, les 16-25 ans à Paris. Portrait social et démographique, janvier 2015 Typologie réalisée d'après le recensement de la population 2011 (Insee) sur les IRIS de type "habitat".

nombre d'entre eux continue à bénéficier de transferts familiaux, si bien qu'au final la pauvreté en conditions de vie touche surtout les jeunes peu ou pas diplômés, prolongeant les difficultés qu'ils ont eues à décohabiter. Plutôt que le revenu d'activité, c'est donc l'ensemble des ressources qu'il importe de prendre en compte comme levier de l'accès à l'indépendance résidentielle.

Pour finir, du point de vue territorial, le cas de Paris apparaît très spécifique au regard de la décohabitation. Du fait de l'attractivité de la capitale, notamment du point de vue de son offre d'enseignement supérieur, le départ du domicile parental intervient en général au cours des études et précède l'entrée dans la vie active. Ainsi, à 20 ans, plus de 50 % des jeunes parisiens ont un logement autonome, mais seulement 30 % sont actifs (APUR, 2012). Dans le cas de Paris, les revenus ne semblent donc pas jouer comme levier de la

décohabitation, mais ils jouent par contre un rôle important dans la localisation des jeunes dans la capitale. La carte ci-dessous illustre bien la ségrégation spatiale des 16-25 ans dans la capitale en 2012. Elle donne à voir deux jeunes réparties entre le centre et la périphérie de la ville, selon les capacités financières d'accéder au marché immobilier parisien. Les jeunes actifs « autonomes » (20 %) sont surreprésentés dans les quartiers de la rive droite et, dans une moindre mesure, dans les arrondissements du sud de Paris (15e, 14e) ; les étudiants « autonomes », le groupe le plus nombreux (32 %) dans le quartier latin (5e, 6e et 7e arrondissements) et le 16e ; les étudiants habitant chez leurs parents (32 % également) dans les arrondissements périphériques ; les jeunes qui n'ont pas décohabité, ayant un niveau de qualification faible et un taux de chômage élevé, sont nombreux également dans les quartiers périphériques et notamment dans les zones prioritaires du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Paris.



« L'augmentation de la proportion de jeunes dans le parc social est un enjeu. »

→ JULIETTE FURET

Responsable du département des politiques sociales à la direction des politiques urbaines et sociales de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM / Union sociale pour l'habitat.

Afev Quelles ont été vos réactions à la lecture de cette enquête ?

Juliette Furet Je ne suis pas experte de la jeunesse mais du logement social. Cela dit, ce qui m'a immédiatement frappée, c'est la grande diversité des situations des différents « types » de jeunes : en emploi ou en formation, en couple ou non, indépendants ou chez leurs parents... Un jeune en CDI n'est pas un jeune en « phase de construction ». Certains cumulent de grandes difficultés, d'autres en sont plutôt préservés. Il apparaît également que la situation s'améliore peu ou prou avec l'âge, et la stabilisation progressive de la situation des jeunes. Il existe des difficultés structurelles, liées au fait même d'être jeune : j'estime par exemple que même si cette situation n'est pas forcément la plus confortable, un jeune peut s'estimer « vernis » d'être étudiant et logé chez papa-maman. Dès lors qu'il est question d'un ressenti, la plus grande prudence est de mise.

IF Des difficultés propres aux jeunes existent bel et bien ?

Ces difficultés sont en partie le reflet de celles éprouvées par l'ensemble de la population française : 1,7 million de demandeurs de logement social, une sur-occupation des logements, des gens « à la rue »... La crise du logement abordable est profonde, en France, et se loger en Île-de-France avec un SMIC, par exemple, est difficile pour tous. Or les jeunes disposent le plus souvent de revenus modestes, ce qui les place en situation compliquée. On constate d'ailleurs qu'ils accèdent moins qu'avant au parc social : aujourd'hui, 12% des locataires titulaires de ce parc ont moins de trente ans, contre 24% en 1984.

IF Pourquoi ce constat ?

Parce que les situations de mobilité, qui sont le propre de nombreux jeunes (saisonniers, apprentis, accédant à l'emploi...), nécessitent des réponses très rapides et adaptées : nos procédures de gestion de la demande sont assez peu « internetisées » (même si nous y travaillons). Surtout, la réglementation privilégie l'ancienneté de

la demande. Les conditions d'occupation temporaire du logement par ces jeunes nécessitent une gestion particulière - appartements meublés, colocation, bail d'un an renouvelable mis en place aujourd'hui. Il en va de même des formules « un peu hôtelières », de type deux jours par semaine pour les apprentis, qui ne disposent pas d'un cadre juridique adapté. La solvabilisation par l'APL présente une forte acuité pour les jeunes (délai de carence, forfait charge très restreint). Et puis les jeunes expriment aussi des exigences, notamment en termes de localisation (proche du centre-ville en l'absence d'un permis de conduire par exemple), qui les poussent parfois à rejeter certaines propositions.

IF Quelles sont vos pistes de travail, dans ce domaine ?

L'augmentation de la proportion de jeunes dans le parc social est un enjeu, pour nous, notamment en termes de mixité générationnelle. A la différence d'autrefois, les gens logés dans le parc social n'en sortent plus, ce qui induit un vieillissement de nos locataires, une baisse de la mobilité. Or, si toute cette jeune génération méconnaît aujourd'hui le parc social, il y a fort à parier que dans vingt ans, il sera encore plus difficile de travailler sur ce terrain... Nous œuvrons donc avec l'ensemble des partenaires, collectivités territoriales, Universités, CFA, associations dont l'Afev, pour bâtir des réponses sur le terrain. Nous souhaitons nous adresser à l'ensemble des jeunes en formation (étudiants de l'université, jeunes travailleurs, apprentis, jeunes salariés...). Nous développons une offre nouvelle adaptée en typologie comme en surface (plus petits logements pour les jeunes par exemple). Il est nécessaire que cette démarche soit assise sur des politiques locales cohérentes, et que les offres soient bien ciblées (micro-résidences, proximité de certaines entreprises, etc.) pour permettre des parcours sur les territoires. De plus en plus, les organismes qui se positionnent sur cette question proposent de nouvelles innovations dans leur politique de gestion - la relation avec le jeune, l'adaptation des procédures, le travail avec des tiers, des prescripteurs nous adressant des gens -, ce qui est fondamental.

La crise du logement abordable est profonde en France.



« Ils ne trouvent pas leur place dans le système du logement français. »

→ **PHILIPPE PELLETIER**

Associé cofondateur du cabinet Lefèvre Pelletier & associés, Philippe Pelletier est avocat spécialisé en droit immobilier, président du « Plan bâtiment durable », chargé d'enseignement de droit des baux à l'Université de droit de Paris II et ancien président de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI).

Afev Des surprises à la lecture des résultats de cette enquête ?

Philippe Pelletier Il faut replacer la question des jeunes et du logement dans une approche plus générale de notre pays vis-à-vis de sa jeunesse. Globalement, nous sommes plus tournés vers le soin aux générations passées que vers une prise en compte massive de l'intérêt de la jeunesse. François Hollande avait eu une belle intuition en 2012, en plaçant la jeunesse au centre de ses préoccupations – malheureusement, cela semble être resté à l'état d'intuition. Qui plus est, notre courbe démographique est inquiétante : malgré un fort taux de natalité par rapport à nos voisins européens, nous aurons en 2035 deux fois plus de plus de 65 ans, trois fois plus de plus de 75 ans et quatre fois plus de 85 ans ! Ce mouvement « naturel » de l'emprise des gens âgés sur les plus jeunes ne risque pas de s'inverser automatiquement. Or il ne faut pas avoir peur de notre jeunesse : leur accueil est essentiel à l'avenir du pays.

Et les jeunes doivent-ils prendre en main leur devenir ?

PP Oui, mais la jeunesse de ce début de siècle semble plus dans une attitude de relative passivité que dans la volonté d'une prise de pouvoir. Ce qui marque sa différence avec la génération de l'immédiat après-guerre, disposée à prendre sa place, comme celle de 1968, qui marquait une réelle volonté d'émancipation (je me construis tout seul). A l'inverse, la génération actuelle dite Y semble rechercher un équilibre de vie, même précaire, et ce autant sur le terrain de l'emploi, de la carrière, que du logement. Ceux qui réellement souhaitent prendre leur destin en main, s'émanciper de leur propre fait sont bien souvent contraints, parce qu'ils ne trouvent pas les conditions d'accueil idoines en France, à partir à l'étranger. Du coup, les espoirs de voir les choses s'améliorer naturellement sont ténus.

Dans le domaine du logement, comment cela s'incarne-t-il ?

PP Les jeunes ne trouvent pas leur place dans le système du logement français, qui de fait opère une forme de surprotection des personnes en place, dans le parc privé, et encore deux fois plus dans le parc social. Parallèlement, on note une envie de fixité

de la jeunesse, d'accession à la propriété, qui se situe en porte-à-faux d'une nécessaire mobilité des jeunes. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il n'existe pas chez nous d'élasticité du financement de la propriété à l'instar de la Grande-Bretagne : là-bas, le bien est cédé très facilement, avec des encours du prêt rattaché au bien plutôt qu'à la personne – ce qui favorise la mobilité.

Enfin, par une volonté légitime d'améliorer la qualité des logements existants, via la loi SRU de 2000 et le décret de 2002 sur le logement décent, on a sorti du marché toute une série de chambres de service qui, si elles n'étaient pas idéales, demeureraient pratiques pour les jeunes arrivant en ville. On a réduit mécaniquement le nombre des solutions disponibles, en faisant disparaître ces locaux considérés comme trop précaires.

On note une envie de fixité de la jeunesse.

Quelles solutions préconiserez-vous ?

PP La Loi ALUR pointe du doigt certains dysfonctionnements à la française mais demeure trop compliquée. J'aime assez l'idée des colocations de maisons individuelles, comme en Allemagne, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, avec 4 ou 6 personnes se cooptant pour un coût d'accès divisé par le nombre de locataires. La piste intergénérationnelle doit également être exploitée, avec des chambres chez l'occupant, qui accroîtrait le confort et la sécurité des personnes seules tout en arrangeant la situation des jeunes (et pourquoi ne pas envisager que la ville se porte garante du paiement du loyer dans ce cas?). Enfin, concernant le logement étudiant, au-delà des résidences étudiantes qu'il faut massivement développer, je regrette que les Français fassent souvent la fine bouche alors que certains logements de catégorie, disons, intermédiaire, pourraient aider à la construction des parcours résidentiels des jeunes.

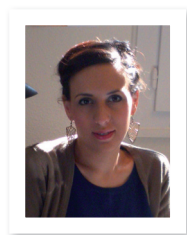
Que disent les jeunes ?

“ J'ai une heure de transport pour aller en cours

« J'habite chez mon père à Dreux parce que les logements sociaux sont pleins en Ile de France. A côté, mêmes les studios sont assez chers pour peu de surface. Du coup, j'ai une heure de transport pour aller en cours. »

→ **WENDY**, 21 ans, ambassadrice de l'Afev

”



« La double peine semble s'imposer aux moins bien lotis. »

→ AHMEL DJIOUI

Ahmel Djoui est déléguée nationale de l'Union nationale des Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (UNCLLAJ).

Afev Qu'avez-vous pensé de ces résultats ?

Ahmel Djoui Le nombre de jeunes propriétaires est impressionnant quand nous le comparons à la typologie des jeunes reçus dans nos structures. Nous ne retrouvons pas de jeunes logés en situation transitoire dans cette étude. Quant aux locataires, on peut être surpris de constater que 4 jeunes sur 10 interrogés le sont déjà, mais que 7 sur 10 d'entre eux déclarent avoir rencontré des difficultés pour se loger.

Etes-vous d'accord avec les trois points que nous avons souhaité faire ressortir ?

AD Ils sont pertinents, et il est important de les faire ressortir : les difficultés sont universelles, et la double peine semble s'imposer aux moins bien lotis. Il est difficile de faire valoir la spécificité du logement des jeunes au niveau national auprès des différents Ministères concernés. Bien évidemment il ne s'agit pas d'opposer les publics et il faut militer pour l'accès au logement pour tous, cependant les jeunes rencontrent de réelles difficultés ; d'une part ils sont inexpérimentés sur la gestion locative (donc la défiance est forte à leur égard, quelle que soit leur situation), d'autre part la question des garanties continue de peser très lourdement : si un jeune en emploi durable, pour accéder au logement, continue à présenter des garants, nous devons nous interroger sur le lien emploi/logement et ses représentations. Cette question de la garantie constitue notre cheval de bataille.

Les jeunes vous paraissent-ils résignés ?

AD Pour le vérifier, il faudrait réaliser des études sociologiques mais nous constatons malheureusement une forme de résignation et d'acceptation de leurs difficultés, même si beaucoup tentent de les contourner et innovent. En tant qu'acteurs associatifs ou porte-paroles de ceux qui les accompagnent au quotidien, nous observons qu'il arrive souvent que des jeunes cohabitent avec leurs parents par défaut ou acceptent des logements insalubres et énergivores pour ne pas vivre sans toit. Leur résignation par rapport à l'accès au logement se retrouve dans d'autres accès à leurs droits (santé, emploi, stabilité...). Leur adaptabilité à la société dans laquelle ils évoluent est grande, il faut donc s'appuyer sur eux pour faire avancer les politiques en faveur de la jeunesse.

Et comment leur situation a-t-elle évolué dans le temps ?

AD Le marché immobilier s'est fortement tendu, avec une hausse des prix du parc privé et un parc social qui demeure mal adapté pour eux. Les exigences des propriétaires ne cessent de croître. Nous constatons une forte précarisation de la jeunesse avec des revenus fluctuants et une incapacité totale à fournir des garanties. Parallèlement, on a assisté à l'éclatement de la cellule familiale (de 12 à 28% de familles monoparentales en 5 ans dans le réseau des CLLAJ), tandis que la politique de la jeunesse n'est ni complètement affichée, ni totalement assumée. La question du logement des jeunes ne dépend d'aucun Ministère de tutelle et se retrouve dans l'escarcelle de plusieurs Ministères concernés sans orientations concrètes. Pourtant, nous savons que pour démarrer et réussir leur insertion sociale et professionnelle, les jeunes ont besoin d'un emploi et d'un logement.

Nous constatons une forme de résignation et d'acceptation de leurs difficultés, même si beaucoup tentent de les contourner et innovent.”

Quelles pistes de travail l'UNCLLAJ favorise-t-elle ?

AD Nous avons publié en juillet une étude sur l'accès au logement des jeunes et adressé un courrier au Premier ministre détaillant nos propositions. Il s'agit de faciliter l'accès au logement des jeunes par la réservation de logement social à hauteur de leur demande ; de reposer la question des aides au logement (notamment en annulant le mois de carence) ; d'accorder des avantages fiscaux ou des aides financières aux propriétaires du parc privé accueillant des jeunes. Nous souhaitons également voir apparaître une garantie de loyer universelle, obligatoire et mutualiste, sous forme d'un dispositif simple et lisible. Enfin, il faudrait multiplier les lieux-ressources de type CLLAJ sur tout le territoire, afin de pouvoir accompagner l'ensemble des jeunes, et que les PLH (Programmes locaux de l'habitat) mettent en place une observation continue de la demande des jeunes dans tout le pays.

Que disent les jeunes ?

Le premier appart, c'est un peu mettre de côté le confort alimentaire de papa-maman

“ « Le 1er appart, c'est un peu mettre de côté le confort alimentaire de papa-maman... Tu bouffes des pâtes et pour la première fois de ta vie tu penses à récupérer les sachets de ketchup de chez McDo dans ton frigo, pour éviter les pâtes trop sèches en fin de mois. »

→ MD, 25 ans, salarié en économie sociale, Nantes

”



« Les solutions institutionnelles dédiées sont insuffisantes. »

→ **MANUEL DOMERGUE**

Manuel Domergue est directeur des études de la Fondation Abbé Pierre. Il a auparavant animé les collectifs Jeudi Noir et Sauvons les riches et a été journaliste au magazine Alternatives économiques.

Afev A la lecture de ces résultats, surprise ou confirmation ?

Manuel Domergue Pas vraiment de surprise : les jeunes sont toujours moins bien logés que leurs aînés, mais cette tendance s'aggrave au fil des années. La crise économique et la hausse des prix de l'immobilier touchent plus les jeunes, dont les profils sont parmi les plus fragiles de la population. Et même ceux des familles des classes moyennes se heurtent à des difficultés d'accès au logement. « La jeunesse n'est qu'un mot », selon Bourdieu ; pourtant, même si les conditions de vie divergent franchement entre différentes populations de jeunes, on constate des difficultés parfois comparables, des réalités communes vécues à des degrés divers. L'allongement de la durée du passage d'un statut d'étudiant à celui d'adulte en emploi stable, avec des parcours non-linéaires, rythmés d'accidents, entraîne la multiplication de périodes intermédiaires : stages, formations professionnalisantes... Pendant ces moments, le recours aux parents est très important, et c'est là que l'on retrouve les inégalités entre familles.

MD Quels sont ces points communs ?

Un accès très difficile au parc locatif de droit commun, une dépendance aux parents (pour payer leur loyer, et/ou se porter garants) qui reproduit les inégalités sociales en fonction des familles considérées. Un autre point intéressant du sondage, c'est la proportion de jeunes vivant chez leurs parents faute d'autre choix, et plus encore celle des jeunes chez leurs parents déclarant vivre en couple, voire être mariés ou pacsés : 12 % ! On se heurte là à un réel obstacle pour le démarrage serein d'une vie de famille. Quant à ces 15% de jeunes ayant vécu au cours de leur parcours un épisode de non-logement ou de logement très précaire, cela doit vraiment nous alerter, car une telle situation peut entraîner des conséquences à long terme (sur la santé, l'alimentation, l'insertion professionnelle, la confiance en soi...). Ensuite un quart des jeunes disent renoncer à des dépenses de première nécessité, un drame que nous constatons également chez de nombreux jeunes que nous rencontrons. Enfin, un élément que l'on ne voit pas dans l'enquête, c'est que d'après l'enquête nationale logement de 2006, à l'âge de 22 ans, 69 % des hommes contre 44 % des femmes vivaient encore chez leurs parents : les moyennes cachent donc de grandes différences selon les sexes mais aussi selon les niveaux d'études ou les revenus des parents.

Il existe un grand nombre de jeunes sur-motivés, souhaitant réaliser des projets personnels et collectifs... »

MD Pourquoi ce cumul de problèmes ?

Les jeunes subissent des conditions d'accès au logement structurellement plus difficiles : leur accès à l'emploi est plus précaire et leurs revenus plus faibles et plus irréguliers, d'où une méfiance de la part des propriétaires ; ils habitent plus souvent seuls, et en ville, dans de petits logements, ce qui occasionne des niveaux de loyer au m² exorbitants. En outre, étant par définition plus mobiles, ils sont bien moins protégés que d'autre face aux hausses de loyers. Enfin, les solutions institutionnelles qui leur sont dédiées sont insuffisantes : le parc social est mal adapté à leurs besoins, les cités universitaires sont en nombre bien trop insuffisant.

MD Vous paraissent-ils résignés ?

Attention aux généralités. Ils ont surtout l'impression que leur place est moins assurée et qu'on ne leur fait pas beaucoup de place. Et il est vrai que les perspectives ne sont pas réjouissantes pour ceux qui partent avec le moins d'atouts dans la vie. Le taux de chômage de 50% des jeunes sans diplôme constitue un problème structurel, qui n'est pas dû à leur résignation ou motivation, mais à la politique économique du pays. Enfin, il existe malgré tout un grand nombre de jeunes sur-motivés, souhaitant réaliser des projets personnels et collectifs... il ne faut pas l'oublier.

MD Quelles pistes proposez-vous pour améliorer la situation ?

La Garantie universelle des loyers avait été votée dans la loi ALUR, mais ne sera pas mise en place, a déclaré le gouvernement. C'est très dommage. La Fondation Abbé Pierre entend au contraire la voir appliquée, parce qu'elle assurerait un droit universel pour tous à la garantie contre les impayés, en lieu et place de solutions ciblées, souvent discriminantes, et compliquées (Loca Pass, GRL, CLE...) ou de la demande d'une caution parentale, infantilissante et inéquitable. Il conviendrait également de mettre en place un encadrement des loyers volontariste, dans toutes les agglomérations tendues, et pas seulement à titre expérimental à Paris comme l'a annoncé le gouvernement. Enfin, pour les étudiants et jeunes travailleurs, le développement des FJT et des cités universitaires ; et pour les sans emploi de moins de 25 ans, autoriser l'accès au RSA pour éviter que ne se constituent dès le plus jeune âge des parcours de grands précaires, dont il est ensuite bien difficile de s'affranchir.



« Il faut lier le logement à l'ensemble des questions que se posent les jeunes. »

→ **NADINE DUSSERT**

Nadine Dussert, directrice générale de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ), réagit suite à la découverte des résultats de l'enquête AUDIREP.

Afev Ces chiffres corroborent-ils vos impressions ?

Nadine Dussert Oui, je n'ai pas ressenti d'étonnement majeur. Malheureusement, c'est tout à fait ce que nous constatons sur le terrain, depuis la première crise des années 70. Cette tranche particulière de la population rencontre des difficultés, certes partagées par d'autres tranches, mais qui s'avèrent particulièrement vives puisque la jeunesse est par définition une période de transition, à l'heure actuelle bien trop peu prise en compte. Votre enquête le confirme : le logement est un levier déterminant qui concourt à l'autonomie des jeunes, et il est plus facile de se projeter lorsque l'on dispose du sien propre. Or si tous ne se heurtent pas à des difficultés, la plupart sont concernés. Il y a encore quelques temps, la socialisation se faisait surtout par l'emploi ; aujourd'hui, l'emploi se dérobe beaucoup pour certains et encore plus pour les autres, ce qui renforce le rôle de levier déterminant du logement pour un grand nombre de jeunes.

Pourquoi ces difficultés ?

ND Le logement peut poser problème y compris chez ceux qui n'ont pas de difficultés apparentes: la crise est assez prégnante, et il existe des injonctions contradictoires, sinon paradoxales, qui aggravent la situation. De fait, comment sécuriser les bailleurs, les propriétaires, les agences, quand les jeunes se caractérisent aujourd'hui par la précarité et la mobilité ?

Quelles sont les propositions de l'UNHAJ pour améliorer la situation ?

ND Nous comptons beaucoup sur la garantie universelle des risques locatifs, qui aurait permis de donner à tous les moyens d'accéder à un premier logement. Notre déception sur ce point est donc totale. Il s'agirait de ne pas oublier que chaque jeune participe lui aussi à la richesse de ce pays! En outre, les trajectoires

étant rythmées par des ruptures et mobilités (en termes d'emploi, de formation, et même de vie amoureuse), avec parfois même des retours subis chez les parents, il serait important de donner aux jeunes les moyens de mieux les dépasser, par exemple en développant une offre abordable et adaptée à leur situation – aussi bien dans le parc privé que dans le public, sans oublier les résidences, etc. Il nous faut être aussi réactifs que possible, et faciliter les conditions d'accès comme de départ afin que cette population puisse entrer dans un logement comme le quitter le plus rapidement possible. Enfin, il faudrait être capable de permettre aux jeunes qui n'ont pas d'aide de la part de leur famille de disposer de ressources .

De manière générale, il faut lier le logement à l'ensemble des questions que se posent les jeunes, adopter une approche systémique englobant aussi les domaines de la santé, de la formation, de l'emploi ou de la mobilité. Ceci afin que tous puissent s'en saisir et disposent d'une sorte de « droit à l'expérimentation ». Les jeunes souhaitent avant tout être reconnus pour ce qu'ils sont, et disposer des moyens de faire leur chemin.

Les jeunes ne vous semblent donc pas particulièrement résignés ?

ND J'ai eu du mal à saisir le sens cette question. Les jeunes ne sont ni la classe dangereuse, ni les fainéants de service. D'ailleurs la récente polémique sur la dernière chanson des « Enfoirés » confirme bien mon impression : on fait souvent passer les jeunes pour des êtres apathiques, sans combativité ni idéal. Souvenez-vous des arguments avancés par ceux qui s'opposaient à l'octroi d'un revenu minimum pour les moins de 25 ans, et qui craignaient qu'une telle mesure ne « favorise l'inertie ». Or les jeunes comprennent bien les enjeux du monde auxquels ils sont confrontés, ils savent se battre, et se saisir de leur propre destin. Il faut être solide et costaud, pendant ces périodes de transition, par définition compliquées.

Il s'agirait de ne pas oublier que chaque jeune participe lui aussi à la richesse de ce pays!

Que disent les jeunes ?

“ À chaque nouvelle ville estudiantine, son lot d'appels sans réponse, de visites dans des studios glauques

« Se loger en tant qu'étudiant, ce n'est jamais simple. À chaque nouvelle ville estudiantine, son lot d'appels sans réponse à quantité de propriétaires, de visites dans des studios glauques et de dossiers de garanties toujours plus fournis.

Quand je suis arrivée à Bordeaux l'an dernier, je n'avais pas imaginé que ma recherche d'appartement s'avèrerait si compliquée. Après avoir visité plusieurs studios et effectué plusieurs allers-retours entre ma région d'origine et Bordeaux, j'ai enfin trouvé un appartement qui répondait à au moins quelques-uns de mes critères : un loyer abordable, une propriétaire agréable et le tram à proximité. Car j'ai vite compris qu'il fallait que je fasse quelques concessions. J'ai donc vécu durant six mois dans un minuscule appartement, avec les toilettes sur le palier et la douche dans ma cuisine. » ”

→ **Alicia, Bordeaux**



« Peu de résignation, mais des combats,
et des difficultés surmontées par les jeunes. »

→ **JANIE MORICE**

Déléguée générale du Forum Français de la Jeunesse (FFJ).

Afev Que vous inspirent ces chiffres ?

Janie Morice Même si je m'attendais à de tels résultats, qui appuient les constats formulés par le FFJ, cela demeure surprenant. Comme pour accéder à la santé ou à l'emploi, les jeunes souffrent réellement dans leurs démarches pour accéder au logement. D'ailleurs, beaucoup de ces jeunes semblent les minimiser en partie parce que, d'une certaine façon, ils « s'y attendaient ». Pourtant, c'est un réel problème pour notre société toute entière et cela doit amener des solutions ambitieuses et pérennes. De plus, 15% des jeunes ayant vécu une période sans logement ou dans des conditions très précaires, c'est extrêmement alarmant.

Cette difficulté d'accès vous semble-t-elle universelle ?

JM Les chiffres font tout de même ressortir deux profils de jeunes très différents, sur cette question comme sur d'autres : des jeunes diplômés plutôt issus de familles CSP+ face à des jeunes moins diplômés, sans aide parentale... Mais dans tous les cas, l'aspect financier ressort en premier lieu, ce qui n'a rien d'étonnant : le logement représente pour tous la part principale des dépenses. Quant aux jeunes qui habitent chez leurs parents par choix, ils ne sont pas nombreux : leur dépendance est souvent subie, un constat très négatif vis-à-vis du droit à l'autonomie de chacun. Pour autant, s'ils se heurtent à de nombreuses difficultés notamment financières, les jeunes parviennent souvent à s'en sortir, mais à quel prix ? En rognant sur les dépenses de première nécessité comme la santé ou l'alimentation ? Ce n'est pas une situation satisfaisante. A ce titre, le recul du gouvernement sur l'encadrement des loyers et la visée universelle de la garantie des loyers, nécessaire et soutenue par le FFJ, ne va pas dans le bon sens.

Parler de jeunes résignés vous semble donc abusif ?

JM Il y a peu de résignation, mais des combats et des difficultés surmontées par les jeunes. Il s'agit désormais de réduire l'ampleur et le poids de ces difficultés à dépasser. Tout ceci est aussi lié à la façon dont la société voit et perçoit sa jeunesse (regardez le dernier clip des *Enfoirés*). Savez-vous par exemple à quel point un grand nombre de jeunes sont engagés dans des associations ? Malgré cela, la société – eux compris ! – continue de se plaindre d'un manque d'engagement de la jeunesse. Pour

changer cette perception, les politiques, les jeunes, les médias, les associations ont tous leur rôle à jouer – y compris pour que les bailleurs cessent de les considérer comme des fêtards sales, bruyants et insolubles...

En quoi leur situation s'est-elle dégradée par rapport à celle de leurs aînés ?

JM Au lieu du plein-emploi, on se retrouve dans une situation économique totalement sinistrée : même des jeunes diplômés à Bac+4 ou 5 galèrent dans des secteurs pourtant vus comme très demandeurs. Ceci a une conséquence directe sur le logement. Les difficultés vécues par les jeunes concernant le logement et l'insertion sont fortement liées et se renforcent mutuellement. Et si des efforts sont faits désormais pour améliorer la situation – obligation de construction de logements sociaux dans toutes les communes, construction de bâtiments réservés pour eux comme les FJT ou les CROUS –, il faut mieux faire appliquer la loi (y compris les pénalités pour les villes qui ne la respectent pas).

Les difficultés vécues par les jeunes concernant le logement et l'insertion sont fortement liées et se renforcent mutuellement.

Quelles pistes privilégieriez-vous ?

JM La prise en compte, dans le calcul des aides, des ressources des jeunes eux-mêmes plutôt que de leurs parents va dans le sens de la reconnaissance de leur autonomie. L'ouverture du RSA pour les jeunes de moins de 25 ans, qui ne peuvent y accéder même lorsqu'ils ont suffisamment travaillé, doit être mise en place. Accélérer la construction de logements publics partagés ou dédiés aux jeunes, en augmentant le nombre de petites surfaces (une à deux pièces). Encadrer les prix des loyers sur l'ensemble du territoire en prenant en compte, pour chaque territoire, le montant moyen des loyers. Et surtout, appliquer réellement toutes les lois sur le logement, les récentes comme les plus anciennes, afin de renforcer l'implication de l'ensemble des acteurs du logement. Enfin, nous tenons également beaucoup à la « clause d'impact jeunesse », inspirée de l'exemple québécois : pour chaque loi votée en France, une analyse des impacts de cette loi sur les jeunes à court et long termes permettrait aux élus de voter en prenant vraiment en compte les jeunes. Portée par le FFJ et annoncée par le gouvernement, nous attendons sa mise en place dans l'année.

Que disent les jeunes ?

“ Pour payer mon logement, je m'abstenais de toute sortie... j'ai finalement opté pour une colocation
« Le loyer de mon premier logement avoisinait les 400 euros. Au fil des mois, pour payer le logement je m'abstenais de toute sortie (je me limitais à un seul trajet, supermarché - logement). Pour amenuiser mes coûts d'hébergement, j'ai finalement opté pour une colocation. Le pire a été alors que le contrat arrivait à terme le dimanche 31 août dernier, le bailleur de mon premier logement prétextant le week-end non ouvrable m'a fait passer une nuit en refuge d'urgence et un week-end sur le canapé d'amis.

→ **Arnaud**, étudiant en Sciences pour l'Ingénieur, Brest



Jeunesse et Logement : la double peine

→ Communiqué de presse de l'Afev du 17 mars

L'Observatoire de la jeunesse solidaire de l'Afev publie aujourd'hui sa 7ème enquête annuelle sur la place des jeunes dans la société. Une enquête menée avec le soutien d'Audirep, de la Fondation BNP Paribas et de l'UNCLLAJ, et avec la participation de l'Anacej, l'Injep, l'Observatoire des inégalités, le Forum Français de la Jeunesse, le blog ZEP.

Pour l'édition 2015, l'Observatoire de la Jeunesse Solidaire a souhaité s'intéresser à la question de l'accès au logement des jeunes et son incidence sur leur parcours d'autonomie. Des voix s'élèvent régulièrement et justement pour dénoncer les difficultés d'accès au logement des citoyens. Dans l'un de ses derniers rapports, la Fondation Abbé Pierre pointait la situation particulière des jeunes, qui peinent à trouver des emplois stables, et se trouvent astreints de plus en plus souvent à rester chez leurs parents. Pas d'emploi, pas de toit à soi!

L'Observatoire de la Jeunesse Solidaire a donc mené l'enquête auprès des jeunes : les chiffres parlent d'eux-mêmes : 7 jeunes sur 10 ont eu des difficultés à accéder à un logement. Autrement dit le problème touche une large majorité qui se voit refuser un droit simple, essentiel, celui de disposer d'un toit autonome lorsqu'il en a besoin. Parmi cette jeunesse que l'on sait diverse, 15% s'est déjà retrouvé sans hébergement ou dans un hébergement précaire, 25% a déjà sacrifié des dépenses de première nécessité pour se loger, 12 % s'est vu victime de discriminations, 21% n'a pas d'accès à un logement car sans emploi ou avec un emploi précaire.... Logés en majorité dans le parc privé par manque de logements sociaux ou dédiés adaptés, les jeunes sont confrontés à des loyers élevés et à des exigences en termes de garantie et de revenus qui les disqualifient souvent d'entrée de jeu.

Les inégalités qui creusent entre les jeunes des frontières de plus en plus visibles, sont flagrantes dans le domaine de l'accès à un logement autonome : les jeunes les moins diplômés, en emploi précaires ou sans emploi, issus de foyer parental CSP - sont ceux qui cumulent le plus de difficultés.

Il y a là un scandale patent, qui en dit long sur la difficulté de notre société à donner une vraie place aux jeunes.

Face à l'absence de garantie universelle pour sécuriser l'accès au logement privé, la difficulté et les délais d'obtention d'un logement social, le nombre insuffisant de logements publics dédiés (CROUS, FJT...), les jeunes doivent affronter des difficultés majeures. Comme le souligne Jean-Claude Driant, géographe et professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris (Université Paris-Est Créteil) : « Statistiquement, les jeunes paient les

loyers les plus chers, du fait d'un prix au mètre carré supérieur (petits logements) et de leur très forte mobilité ». A l'image de la société, les jeunes sont de plus en plus mobiles : ils font évoluer leurs projets de vie, ont parfois besoin de deux logements pour leurs études et leur mission en apprentissage ou en stage, et sont donc amenés à changer régulièrement de logement. Le marché du logement est trop rigide, et ne permet pas la plasticité propre à un âge de transition et de transformation.

Mathilde et Sarah, 24 ans, deux étudiantes en colocation à Paris témoignent : « En tant que jeunes, soit on travaille soit nos parents nous aident. Dans notre cas, il n'est pas envisageable de ne pas travailler pour payer nos études. Nos difficultés ont forcément une incidence

sur nos études. La priorité est de survivre, de se loger, de manger, les études passent après. La pression du logement est plus forte que la pression d'un examen. »

Cécile Van de Velde, sociologue, marraine de l'Observatoire conclut « Souvent traité à part,

l'accès au logement devrait constituer un véritable pilier de politiques multi-leviers destinées à la jeunesse. Car le logement, c'est aussi une place à soi, une place symbolique, une place sociale. »

L'Afev lance « un appel à l'ensemble des acteurs de notre société, monde de l'enseignement et de la formation, collectivités et Etat, associations, monde économique afin qu'ils unissent leurs efforts et proposent une politique globale d'habitat en direction de tous les jeunes, qui prenne en compte leurs besoins, leurs différences, et réponde ainsi aux enjeux de nos sociétés.

Ce serait un formidable message de solidarité lancé à toutes nos jeunes et un réel engagement de confiance pour l'avenir. »

« Une société qui peine à donner une vraie place aux jeunes. »

Les Kaps : depuis 2010 l'Afev propose à des jeunes de vivre en colocation dans un quartier populaire et de mener des actions solidaires avec ses habitants. Aujourd'hui plus de 800 jeunes ont vécu cette expérience unique dans 17 villes en France.

www.kolocsolidaires.org

→ **EXTRAITS DU BLOG ZEP WWW.BLOGZEP.FR** 

Ce blog a été conçu pour donner la parole aux jeunes. Il s'est imposé comme un espace original d'expression citoyenne en publiant au fil des semaines plus d'une centaine de textes, récits, témoignages de jeunes sur tous les sujets qui les concernent : l'école, l'orientation scolaire, l'emploi, le logement, l'argent, l'engagement citoyen, la sexualité, la famille...

La force de ce blog est de donner à voir une photographie de la jeunesse à travers des récits du quotidien, élaborés en toute liberté du choix des sujets et de la manière de les exprimer.

MON ENTRETIEN DE LOCATION

« Rechercher un appartement aujourd'hui c'est, comme un entretien d'embauche, se préparer à répondre à au moins 10 questions pièges :

- 1 – Quelles sont vos études ?
- 2 – Quels sont vos projets futurs ?
- 3 – Que font vos parents ?
- 4 – Quel jeune êtes-vous ? (Dépensier ou économe ? Couche tard ou lève tôt ?, etc).
- 5 – Combien de temps comptez-vous rester ?
- 6 – Quel âge avez-vous ?
- 7 – Avez-vous un copain ?
- 8 – Ne souhaiteriez-vous pas habiter avec lui dans un an ?
- 9 – Avez-vous déjà habité dans un appartement ?
- 10 – Qui finance le loyer ? Qui et à quelle hauteur sont vos garants ?

Pour y arriver certains falsifient leurs documents. Ce n'est pas encore mon cas. Mais ça fait quatre ans que je m'invente une double vie lorsque je recherche un appartement : Je suis fille d'un médecin et d'une visiteuse médicale. Je fais des études de droit pour devenir avocate.

Sérieuse et motivée, je travaille beaucoup.

Je cherche un appartement pour 3 ans. En réalité, je suis fille d'un facteur et d'une nourrice, tous deux retraités. Je fais des études d'Arts du Spectacle en licence 3. Je cherche un appartement pour 8 mois.

Après de nombreuses visites d'appartements annulées par les propriétaires alors que j'étais à 5 minutes du lieu de rendez-vous, ou encore des visites groupées où chaque candidat surenchérit sur ses revenus, ses garanties, etc., j'ai fini par obtenir mon appartement par l'intermédiaire de l'ancienne locataire qui me l'avait fait visiter.

Le jour de mon emménagement j'ai appris que j'avais été présélectionnée parmi une dizaine de candidats et qu'avant de valider son choix la propriétaire avait demandé à cette ancienne locataire : « Elle n'est pas de couleur, c'est cela ? ». Ma candidature pour cet appartement a donc été retenue parce que j'ai 21 ans, que je suis une fille, que je suis française et que je suis... blanche !!! »

Léa, 21 ans, étudiante en licence Art du Spectacle, Rennes

Le regard de Tania Young



Tania Young est la marraine de l'Afev.

→ TANIA YOUNG

Journaliste / Présentatrice de télévision

« Le problème de l'accès au logement est un problème qui ne concerne pas que les jeunes, mais qui est plus difficile pour eux : ils ont peu de ressources, mais ont besoin de se loger dans de bonnes conditions, notamment pour étudier.

J'ai été accueillie par des jeunes engagés dans une «Koloc à Projet Solidaire» (KAPS) à Rennes. Je pense que ce projet de colocation est une bonne solution, avec une dimension sociale intéressante.

Tout d'abord, les colocations permettent d'apprendre à vivre avec les autres, à partager et à être tolérant en s'ouvrant aux différences de chacun !

Ces colocations permettent aussi aux jeunes de vivre une expérience enrichissante au sein de leur quartier. Ils sont ainsi tout de suite mis dans le bain pour prendre

conscience du monde dans lequel nous vivons, avec ses contraintes de voisinage... tout en ayant la possibilité de rentrer en contact avec des personnes différentes d'eux. Les jeunes que j'ai rencontrés m'ont par exemple raconté à quel point ils ont été heureux d'organiser des sorties avec des personnes âgées de leur quartier qui quittaient habituellement peu de leur maison.

Les colocations permettent d'apprendre à vivre avec les autres, à partager et à être tolérant.

C'est encourageant de voir qu'il y a des jeunes qui se battent, font des projets pour que nous vivions mieux ensemble. Pour moi c'est la clé : rester positifs, nous entraider et nous ouvrir aux autres ! »

Les KAPS ?

Les KAPS, Kolocs à Projets Solidaires, reposent sur un principe simple : une colocation étudiante installée dans un quartier populaire, reliée à un projet social mené avec et pour les habitants de ce quartier.

Fort de sa connaissance des quartiers et de la population étudiante, l'Afev a décidé ce projet il y a 5 ans.

La colocation permet aux étudiants de se retrouver avec d'autres jeunes partageant cette même volonté d'engagement et de solidarité, et de vivre une expérience collective unique, qui contribue fortement à leur autonomisation, dans un cadre de convivialité, d'émancipation, de création d'un réseau social citoyen.

Au-delà de l'aspect logement, ce projet permet d'apporter une réponse concrète au délitement du lien social dans les quartiers et apparaît comme un outil assez fort en termes de mixité sociale, participation des habitants, et amélioration du cadre de vie.

L'Afev connaît bien les quartiers où s'ouvrent ces colocations, menant déjà, et souvent depuis de nombreuses années, des actions, notamment dans le cadre d'accompagnement individuel d'enfants en difficultés scolaires. Elle travaille donc en amont de l'arrivée de ces colocataires étudiants, en lien avec les acteurs du quartier, pour permettre à la fois une bonne intégration et un réel impact social des actions entreprises par les colocataires.

Depuis le début du projet en 2010, plus de 800 jeunes ont vécu dans un Kaps, dans 17 villes françaises.

Alors même que la plupart des programmes d'immeubles étudiants situés dans les quartiers, construits dans les

années 80, ont été progressivement arrêtés, ce projet, par le lien qu'il réussit à créer entre les « kapseurs » et les habitants, permet de ré-envisager l'arrivée d'étudiants et participe au désenclavement de ces quartiers.

En savoir plus et consulter la vidéo « Les KAPS ou comment conjuguer engagement solidaire et logement étudiant » :

www.kolocsolidaires.org



→ *Merci aux partenaires qui soutiennent les KAPS.*

Paroles de Kapseurs

→ RENCONTRE AVEC DES JEUNES EN COLOCATION

« Partager sa vie avec quelqu'un qu'on connaît ou pas, c'est une chouette expérience ! Plus de coup de blues quand on est loin de chez soi. C'est la voie vers l'autonomie, avec une autre vision du quotidien autour du partage et de l'entraide. On apprend de l'autre en plus de la débrouille. »

→ **Marine**, Ambassadrice de l'Afev

« Notre appartement est plutôt grand, pour un loyer plus que correct puisqu'on vit en logement social. On a de la place, une chambre chacune, des espaces collectifs et tout. De plus, même avec ce loyer bas, on est quand même proche de tout, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Le tramway

passé juste à côté, le centre-ville de Nantes est à quinze minutes seulement, la fac à 30 minutes de bus. Et vivre dans un quartier comme celui-ci casse les préjugés que l'on pouvait avoir. Enfin, la coloc, c'est aussi vivre avec des inconnus, ça nous permet de rencontrer des gens ! Les avantages sont assez nombreux. »

→ **Sandra, Claire et Mégane**, Kapseuses à Nantes

« Vivre ensemble, partager un projet et surtout entendre les idées des autres, c'est super motivant ! »

→ **Lisa**, Kapseuse à Grenoble

”

Poursuivre le débat avec l'Afev

“Notre jeunesse a un problème pour se loger !”

→ **BÉATRICE MÉRIGOT**, Responsable nationale KAPS, Kolocs à Projets Solidaires

→ **NICOLAS DELESQUE**, Vice-Président

Le rapport de l'Observatoire de la jeunesse solidaire rappelle l'universalité du constat (7 jeunes sur 10 ont rencontré des difficultés dans leurs parcours), et souligne les inégalités qui les frappent de manière flagrante, entre les diplômés, en CDI, issus de foyers CSP+ et ceux qui cumulent absence de diplôme et emploi précaire : les premiers n'ont pas ou peu connu de difficultés, les seconds se retrouvent parmi ceux qui ne peuvent décohabiter ou sont contraints de sacrifier leur santé, leurs loisirs pour payer un logement autonome.

Face à ce rappel et à ces chiffres partagés depuis des années, certaines questions méritent d'être posées collectivement.

En premier lieu, essayer de définir ce que devrait être le logement pour les jeunes, à partir des usages et des caractéristiques de cette population et non pas à l'aune de l'existant.

Leur demande-t-on leur avis, aux jeunes ? Est-on certain qu'ils souhaitent tous un logement individuel ? Sont-ils attachés aux mêmes droits qu'une famille ? Veulent-ils tous être locataires ? Ont-ils tous besoin d'être accompagnés ? Et d'ailleurs, cherchent-ils un logement ou plutôt un refuge, une halte, un accueil, un espace de contact et d'échange, un habitat... ?

Au lieu de raisonner selon une classification aujourd'hui dépassée - jeunes travailleurs, étudiants, en formation, apprentis, ou stagiaire - qui conduit à des politiques « saucissonnées », il serait bon de prendre en compte les caractéristiques propres à cette population :

- Des modes de vies, statuts, et donc des besoins différents,
- Un coût du logement supporté plus élevé que le reste de la population, malgré l'insuffisance de leurs ressources propres
- et surtout - si ce n'est la principale - des situations personnelles en mutation constante, au gré de leur

construction individuelle, de leur recherche d'insertion dans notre société. Au-delà des différences, ils gardent une caractéristique commune qui est la non-complétude de leur situation.

Or il est urgent aujourd'hui pour tous les acteurs de prendre en compte le caractère fondamentalement évolutif et mobile de leur situation, pour adapter les aspects juridiques et réglementaires du logement et développer des offres en adéquation avec leurs « parcours de situation ».

“Unissons nos efforts pour une politique globale.”

Enfin, il est impératif de considérer le logement des jeunes comme une priorité, non pas seulement pour les jeunes eux-mêmes, mais pour l'ensemble de la société. Les difficultés d'accès au logement sont un frein à la mobilité nécessaire à l'accès à l'emploi et aux études. Mais ces difficultés freinent également la prise d'autonomie de chacun et donc la construction de son identité, la mise en œuvre de ses décisions, tout simplement, la constitution de son rapport au territoire et à la société.

Nous lançons un appel à l'ensemble des acteurs de notre société, monde de l'enseignement et de la formation, collectivités et Etat, associations, monde économique afin qu'ils unissent leurs efforts et proposent une politique globale d'habitat en direction de tous les jeunes, qui prenne en compte leurs besoins, leurs différences, et réponde ainsi aux enjeux de nos sociétés.

Ce serait un formidable message de solidarité lancé en direction de toutes nos jeunes, et un réel engagement de confiance pour l'avenir.

NOUS CONTACTER



Elise Renaudin, directrice déléguée
26 bis rue de Château Landon
75010 Paris
Tél : 01 40 36 01 01
Email : pole.national@afev.org

PRESSE :
Patricia N'Depo, chargée de communication
Tél : 01 40 36 76 52
Email : communication@afev.org